

RCS : NEVERS
Code greffe : 5802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00212
Numéro SIREN : 841 263 254
Nom ou dénomination : A.D.R.S IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2023 sous le numéro de dépôt 1472

Sarl A.D.R.S. IMMOBILIER
46 Rue Estutt de Tracy
58000 NEVERS

PROCES VERBAL D' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE
DISSOLUTION

Sarl "A.D.R.S IMMOBILIER" capital de 4000 €
Siège : 46 Rue Estutt de Tracy
58000 NEVERS

SIREN : 841 263 254
RCS 58000 NEVERS

Le 21 Octobre 2022 à 18 H 00.

Les associés de la Sarl "A.D.R.S IMMOBILIER " se sont réunis 46 Estutt de Tracy NEVERS, siège de la société, en A.G.E. sur convocation remise en main propre par la gérance.

L' assemblée est présidée par Daniel RICHMOND, gérant de la société.

Sont présents:

- Anca SIMON propriétaire de 50 parts sociales

-numérotées de : 1 à 50

- Daniel RICHMOND propriétaire de 50 parts sociales

Numérotées de 51 à 100 ,

Le président constate que l' assemblée est valablement constituée, qu' elle peut donc délibérer et prendre les décisions suivantes à la majorité requise :

1- Dissolution anticipée de la société pour le 31/12/2022.

2- Nomination du liquidateur.



Le président dépose sur le bureau :

- Les statuts de la société
- Le rapport de gérance
- Le texte des résolutions soumises au vote.

Le président déclare que les documents requis ont été remis plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée.

Les associés donnent acte de la déclaration.

1ère Résolution :

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société "A.D.R.S IMMOBILIER" et sa liquidation amiable conformément aux dispositions du code de commerce.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu' à clôture prévue pour fin décembre 2022.

Le siège social reste fixé 46 rue Estutt de Tracy 58000 NEVERS.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l' unanimité.

2 ème Résolution :

L' assemblée, sur proposition du président, nomme en qualité de liquidateur Mr Daniel RICHMOND actuel gérant associé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l' unanimité et donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission (réaliser l' actif, payer le passif, répartir le solde entre les associés).

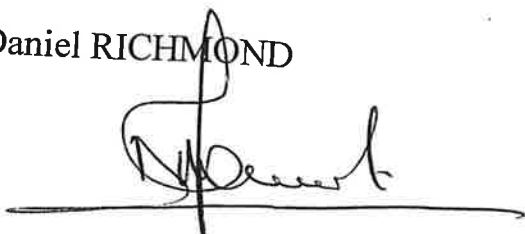
L' ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le présent procès verbal est dressé et signé par les associés.

Fait à Nevers
Le 21/10/2022

Daniel RICHMOND

Anca SIMON



Copie certifiée conforme à l'original

